

## Justice, corruption : l'Union européenne, la Pologne (la Hongrie) et la France

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; philippe.massonnet@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; social@afp.com; afptls@afp.com

Date : vendredi 8 octobre 2021, 10:38 UTC+2

La Pologne est en conflit ouvert avec l'UE au sujet du fonctionnement de sa justice. L'UE fait valoir que les textes européens (censés faire respecter les "valeurs de l'UE", faut-il le rappeler) s'imposent aux Etats membres et elle menace de prendre des sanctions contre la Pologne (1). La Hongrie est confrontée à des problèmes du même ordre. La France soutient les démarches de l'UE.

La France soutient ces démarches mais en même temps la corruption atteint chez elle un tel niveau que, dans des affaires où les morts inutiles s'accumulent par centaines, celui qui dénonce la corruption aux conséquences meurtrières est recherché par la justice, à la demande des corrompus, pour être enfermé.

Cette justice française dévoyée bénéficie de la complicité active de l'AFP et de quelques médias, les autres gardant le silence alors que de nombreux journalistes répartis dans la plupart des rédactions sont informés. Quant à l'exécutif, il regarde au plafond, le ministre Dupond-Moretti feignant pour sa part, contre toute évidence, d'ignorer cette triste réalité.

Y a-t-il quelqu'un en France pour faire du ménage ?

NB : je ne roule pour personne, je me contente de raconter ma vie, c'est-à-dire ce que je subis depuis trente-trois ans parce que j'ose agir dans l'intérêt de la sécurité aérienne et dans celui des familles de victimes de crashes aériens.

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Documents](#) - [Vidéos](#)

[Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#)

[La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#)

[Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#)

**"Liberté, démocratie, Etat de droit, valeurs de l'UE"... en 2022 ? :**

- [Dupond-Moretti au jeu de la vérité et des mensonges](#) (30 mars 2021)
- [Macron, l'armée, la justice : où va la France ?](#) (30 avril 2021)
- [Le haut magistrat Hayat rend service à Le Pen, Zemmour et Cie](#) (5 octobre 2021)

**(1)** Le Tribunal constitutionnel polonais, plus haute juridiction du pays, estime que certains articles du traité de l'Union européenne sont « incompatibles » avec la Constitution polonaise et il demande à l'UE de ne pas interférer avec son système judiciaire :

[Le Tribunal constitutionnel polonais contre des articles du traité de l'UE](#)



### Le Tribunal constitutionnel polonais contre des articles du traité de l'UE

La Cour refuse de reconnaître la primauté du droit européen en Pologne, ce qui pourrait menacer les financements...